

Informations de base	
2009/2114(DEC) DEC - Procédure de décharge Décharge 2008: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) Subject 8.70.03.07 Décharges antérieures	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	CONT Contrôle budgétaire		MATHIEU HOUILLON Véronique (PPE)
			Rapporteur(e) fictif/fictive STAVRAKAKIS Georgios (S&D) GERBRANDY Gerben-Jan (ALDE) STAES Bart (Verts/ALE)
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		LÓPEZ AGUILAR Juan Fernando (S&D)
			Date de nomination
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires économiques et financières ECOFIN	2994	2010-02-16
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Budget	ŠEMETA Algirdas	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
		SEC(2009)1089	Résumé

23/07/2009	Publication du document de base non-législatif		
07/10/2009	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/03/2010	Vote en commission		Résumé
25/03/2010	Dépôt du rapport de la commission	A7-0067/2010	
21/04/2010	Débat en plénière		
05/05/2010	Décision du Parlement	T7-0107/2010	Résumé
05/05/2010	Résultat du vote au parlement		
05/05/2010	Fin de la procédure au Parlement		
25/09/2010	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2009/2114(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/7/01091

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Avis de la commission	LIBE	PE430.718	13/01/2010	
Projet de rapport de la commission		PE430.469	02/02/2010	
Amendements déposés en commission		PE439.367	03/03/2010	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A7-0067/2010	25/03/2010	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0107/2010	05/05/2010	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document annexé à la procédure	05827/2010	01/02/2010	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	SEC(2009)1089 	23/07/2009	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CofA	Cour des comptes: avis, rapport	N7-0012/2010 JO C 304 15.12.2009, p. 0001	08/10/2009	Résumé
CofA	Document annexé à la procédure	N7-0036/2009 JO C 269 10.11.2009, p. 0001	10/11/2009	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Décision 2010/0526 JO L 252 25.09.2010, p. 0160 Résumé

Décharge 2008: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)

2009/2114(DEC) - 05/05/2010 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge à l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies pour l'exercice 2008.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2010/526/UE du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies pour l'exercice 2008

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au directeur de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies sur l'exécution du budget de l'Observatoire pour l'exercice 2008

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 5 mai 2010 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 5 mai 2010).

Une décision parallèle, adoptée le même jour, approuve la clôture des comptes de cette agence communautaire pour l'exercice 2008.

Décharge 2008: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)

2009/2114(DEC) - 23/07/2009 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes définitifs de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT ou EMCDDA en anglais) pour l'exercice 2008.

CONTENU : le présent document propose un état des lieux chiffré des dépenses de l'OEDT pour l'exercice 2008. Il indique que le budget définitif de l'OEDT se monte à 15,1 millions EUR (contre 14,4 millions EUR en 2007) constitué à 93% d'une subvention communautaire.

En termes d'effectifs, l'OEDT dont le siège est situé à Lisbonne (Portugal) compte 82 postes dont 78 effectivement pourvus + 26 autres emplois (contrats auxiliaires, agents contractuels et intérimaires), soit actuellement 104 postes assumant des tâches opérationnelles, administratives, informatiques de support ou mixtes.

En 2008, les activités de l'OEDT se sont essentiellement concentrées sur :

Le Réseau REITOX : l'Observatoire anime un réseau informatisé pour la collecte et l'échange d'informations, dénommé «réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies» (Reitox); celui-ci relie les réseaux nationaux d'information sur les drogues, les centres spécialisés existant dans les États membres et les systèmes d'information des organisations internationales coopérant avec l'Observatoire.

Publications:

- *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue en Europe* (23 versions linguistiques, publication et site web interactif),
- Questions spécifiques : 3 éditions, publication, synthèses multilingues EN),
- Bulletin statistique et site web interactif comprenant plus de 350 tableaux, 100 graphiques et fichiers PDF,
- Rapport général d'activités (annuel, EN),
- Lettre d'information *Drugnet Europe* - 4 éditions, EN,
- *Objectif drogue* (documents politiques) - 1 édition, 25 versions linguistiques,
- Monographie scientifique de l'OEDT : 1 monographie en 2 volumes, EN,
- *EMCDDA Insights* (synthèses thématiques de l'OEDT) : 3, EN,
- Fiches techniques de l'OEDT : 3,
- Profils des drogues : 5 nouveaux profils et 6 actualisés, DE, EN, FR
- Études techniques et scientifiques, y compris articles et résumés scientifiques : 53,
- Système de collecte, de validation, de stockage et de récupération des données (*Fonte*).

Autres sites web: création/mise à jour/développement du contenu:

- résumés nationaux,
- vue d'ensemble des traitements de la toxicomanie,
- base de données juridiques européenne sur les drogues,
- banque d'instruments d'évaluation,
- portail des meilleures pratiques (action d'échange sur la réduction de la demande de drogue).

Brochures promotionnelles : 6 produits ;

Produits médias : 177 produits divers ;

Participation à 203 conférences/réunions internationales ;

Organisation de 35 réunions techniques et scientifiques.

À noter que la publication complète des comptes de l'Observatoire figure à l'adresse suivante :

<http://www.emcdda.europa.eu/html.cfm/index81990EN.html>

Décharge 2008: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)

2009/2114(DEC) - 01/02/2010

S'appuyant sur les observations contenues dans le compte de gestion et le bilan financier de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies pour l'exercice 2008 ainsi que sur le rapport de la Cour des comptes accompagné des réponses de l'Observatoire aux observations de la Cour, le Conseil recommande au Parlement européen d'octroyer la décharge au directeur de l'Observatoire sur l'exécution de son budget 2008.

Il se félicite de l'avis de la Cour selon lequel, d'une part, les comptes annuels de l'Observatoire présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière au 31 décembre 2008, ainsi que les résultats des opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et, d'autre part, les opérations sous-jacentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont, dans tous leurs aspects significatifs, légales et régulières.

Le Conseil estime toutefois que les observations contenues dans le rapport de la Cour des comptes appellent un certain nombre de commentaires dont il faut tenir compte au moment de délivrer la décharge. Ces commentaires peuvent se résumer comme suit :

- **programme de travail et indicateurs de performance:** le Conseil regrette les insuffisances relevées par la Cour en matière de spécification d'objectifs mesurables pour le programme de travail de l'Observatoire, ainsi que le manque d'indicateurs de résultats associés et l'absence d'estimations des ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre des actions planifiées. Il est préoccupé par les possibilités limitées en matière de suivi des progrès au niveau de l'activité qui résultent de telles lacunes ;
- **gestion par activités** : le Conseil invite l'Observatoire à mettre en œuvre une approche fondée sur la gestion par activités, prévoyant des objectifs et des indicateurs clairs, affectant les ressources en fonction des besoins estimés de chaque projet et permettant une analyse continue des performances.

Décharge 2008: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)

Le Parlement européen a adopté par 552 voix pour, 32 voix contre et 54 abstentions, une décision concernant la décharge à octroyer au directeur de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies sur l'exécution du budget de l'Observatoire pour l'exercice 2008. La décision d'octroyer la décharge vaut également clôture des comptes pour cette agence communautaire.

Dans la foulée, le Parlement a adopté une résolution contenant des observations qui font partie intégrante de la décision de décharge.

Celles-ci peuvent se résumer comme suit :

- **performance** : le Parlement invite l'Observatoire à envisager l'introduction d'un diagramme de Gantt dans la programmation de chacune de ses activités opérationnelles, de façon à indiquer le temps passé par chaque agent sur un projet et favoriser ainsi une approche orientée vers les résultats;
- **gestion financière et budgétaire** : le Parlement note que le solde de trésorerie de l'Observatoire au 31 décembre 2008 s'élevait à 1.635.537,86 EUR. Il demande dès lors à la Commission de veiller à maintenir les soldes de trésorerie de l'Observatoire à un niveau le plus bas possible ;
- **audit interne** : il appelle également l'Observatoire à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations formulées par le service d'audit interne (IAS).

Constatant enfin que les comptes annuels définitifs de l'Observatoire étaient fiables et que les opérations sous-jacentes étaient légales et régulières, le Parlement approuve les comptes de l'Observatoire et renvoie aux autres recommandations figurant à la résolution concernant la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'Union européenne -voir [2010/2007\(INI\)](#)-, adoptée parallèlement.

Décharge 2008: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)

2009/2114(DEC) - 08/10/2009

OBJECTIF : présentation du rapport de la Cour des comptes sur les comptes 2008 de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA).

CONTENU : le rapport de la Cour des comptes estime que les comptes annuels de l'Observatoire présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de ce dernier au 31 décembre 2008, ainsi que les résultats de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. Elle estime également que les opérations sous-jacentes aux comptes annuels de l'Observatoire sont légales et régulières dans tous leurs aspects significatifs pour l'année considérée.

Le rapport inclut parallèlement une partie chiffrée sur les montants de dépenses de l'Observatoire ainsi qu'une analyse comptable des dépenses, accompagnée des réponses de l'Observatoire :

- **Analyse comptable de la Cour** : dans son rapport, la Cour se réjouit de constater qu'elle n'a aucun commentaire à faire sur la gestion financière et budgétaire de l'Observatoire hormis une observation concernant son programme de travail ne détaillerait pas suffisamment les objectifs opérationnels des activités à mener. Les indicateurs de ce programme ne sont en effet ni spécifiques, ni mesurables. En conséquence, la détection des insuffisances et l'évaluation des réalisations sont rendues difficiles ;
- **Réponses de l'Agence** : l'Observatoire indique que, pour 2009, il s'est engagé à mieux faire coïncider les priorités, les objectifs et les activités à mettre en œuvre pour son programme de travail. Il a également décidé d'attribuer des ressources financières et humaines aux différentes priorités et activités sur la base des coûts estimés de mise en œuvre en y annexant un rapport d'avancement à moyen terme ainsi qu'un rapport de suivi. En outre, s'agissant du cycle de planification 2010-2012, l'approche de la gestion basée sur les activités a été améliorée en promouvant les processus orientés vers le résultat.